

Sommaire

<i>Alimentation en eau potable</i>	2
<i>Assainissement</i>	3
<i>Déchets</i>	4

Alimentation en eau potable

La commune est alimentée par plusieurs forages captant les nappes des calcaires du Champigny et du Saint-Ouen. En 2010, 434 abonnés étaient recensés pour un volume d'eau prélevé supérieur à 100 000 m³.

Le stockage s'effectue par le biais du Château d'eau de Saint-Lazare d'une capacité de 400 m³, le réservoir de Barlonges, d'une capacité de 120 m³ et le réservoir de l'Arche, d'une capacité de 100 m³. La longueur du réseau est de 24 km avec un rendement plutôt moyen de l'ordre de 74,1 %. L'indice de perte du réseau est bon. Les sections du réseau varient de 60 mm à 150 mm.

Au 21/01/2014, l'eau est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Le schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) préconise une interconnexion avec une ressource voisine, notamment avec celle du Provinois une fois que l'interconnexion du même nom sera réalisée.

Assainissement

La commune adhère au SIA Chauffry, St Rémy de la Vanne, St Siméon. La station d'épuration se situe sur la commune de Saint-Siméon et a été inaugurée le 26 juin 2011 et présente une capacité de 2165 EQH. Le nombre d'abonnés à l'assainissement collectif de la commune est de 255 pour 182 à l'assainissement non collectif. Les boues sont traitées par déshydratation mécanique.

Les sections du réseau unitaire varient de 250mm à 800mm et celles du réseau séparatif de 150 mm à 200 mm pour les eaux usées et de 250 mm à 400 mm pour les eaux pluviales.

Le bourg de la commune, Barlonges, le Petit Barlonges, Montmogis, Saint-Lazare côté Montmogis, les Ormeaux, Poivrechaud, Authel, Le Moulin du Pont y compris la résidence Drouet, Le Moulin de la Planche et Le Moulin des Prés sont en assainissement collectif. Le reste de la commune à savoir le Bois fermé, Launoy-Beaufort, Lettrée, Saint-Lazare côté Lettrée, Les Limons Couronnés, Authel/Les Margats de Louveau, Louveau, Le Moulin de Choisy, Le Charmoy, Le clos Guérin, Le bois Louvet/le bois de la Forge, le Montcel et La Fontaine est en assainissement autonome.

Déchets

Le ramassage des ordures ménagères est géré par le SMICTOM de Coulommiers, compétent dans ce domaine, environ deux fois par semaine.

Le Conseil Régional, **compétent dans ce domaine**, a approuvé le 26 novembre 2009, 3 plans d'élimination des déchets de la région :

- PREDMA (déchets ménagers et assimilés)
- PREDD (déchets dangereux)
- PREDAS (déchets d'activités de soins à risques infectieux)